

L'an deux mil huit et le dix sept juin convocation du conseil municipal adressée individuellement à chaque conseiller pour une réunion qui aura lieu à la mairie le vingt sept juin deux mil huit à effet de délibérer sur :

- Election des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des sénateurs
- Questions diverses

L'an deux mil huit et le vingt sept juin à dix neuf heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances sous la présidence de M. DUROCHER Denis, maire.

**PRESENTS** : M. DUROCHER Denis, Mme BALLANGER Stéphanie, M. BAUDOUIN Bruno, Mme BOUCHET Sandra, Mme CHASSELOUP Annie, Mme DUBOURG Nicole, Mme GALY Virginie, M. BERTIN Jean-Noël, M. BESSONNET William, M. CHARRIER Philippe, M. CÔME Philippe.

**ABSENTS** : Mme POMMERAUD Brigitte, M. KOTSIS Jack, Mme ONNO Gisèle, M. BAUDIN Olivier,

**POUVOIRS** : M. KOTSIS à Mme BALLANGER  
Mme ONNO à M. DUROCHER

**Secrétaire de séance** : Madame BOUCHET Sandra

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 17 juin 2008

Nombre de membres en exercice : **15**

Nombre de membres présents : 11

\*\*\*\*\*

**ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.**

Le bureau électoral est composé comme suit :

M. DUROCHER maire.

M. CHARRIER Philippe a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal  
Mme DUBOURG Nicole et Mme CHASSELOUP Annie, les deux conseillers les plus âgés  
Mme BOUCHET Sandra et Mme GALY Virginie, les deux conseillers les plus jeunes.

Monsieur le Maire rappelle qu'il faut élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

**Elections des délégués titulaires**

Les résultats du premier tour sont les suivants :

Nombre de votants :	13
Nombre de suffrages déclarés nuls :	00
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07

Suffrages obtenus :

M. BAUDOUIN Bruno	11 voix
Mme DUBOURG Nicole	11 voix
M. BERTIN Jean-Noël	11 voix
M. CHARRIER Philippe	06 voix

M. BAUDOUIN Bruno, Mme DUBOURG Nicole, M. BERTIN Jean-Noël, ont été proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour et ont déclaré accepter le mandat.

### Elections des délégués suppléants

Les résultats du premier tour sont les suivants :

Nombre de votants :	13
Nombre de suffrages déclarés nuls :	00
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07

Suffrages obtenus :

M. CHARRIER Philippe	13
M. DUROCHER Denis	13
Mme GALY Virginie	13

M. CHARRIER Philippe, M. DUROCHER Denis, Mme GALY Virginie, ont été proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour et ont déclaré accepter le mandat.

\*\*\*\*\*

### DIVERS

- Monsieur LEE demande l'autorisation d'effectuer des travaux nécessaires à la canalisation des eaux pluviales provenant de la « route de l'Ajasson » et de les diriger vers sa parcelle. Un accord a été donné par M. Le Maire et Mme POMMERAUD adjointe, lorsqu'ils l'ont rencontré.
- M. CHESSON Claude a fait une demande de permis de construire pour un abri à paille. Le permis lui a été refusé parce qu'il faut planter une bâche pour la défense incendie.
- Un courrier a été envoyé à Monsieur CHESSON Damien et GEOFFROY Thierry et à Monsieur DALAN DE VARGA, pour leur demander de prendre les mesures nécessaires pour empêcher leurs chiens de divaguer.
- Chemins de randonnées : Monsieur le Maire donne lecture des courriers de la communauté de communes et du comité départemental des chemins de randonnées, qui demandent d'une part l'approbation ou la modification du circuit proposé, et la localisation des sites pittoresques. M. KOTSIS est mandaté pour faire le parcours en vélo, et Mme DUBOURG, M. CHARRIER et M. BESSONNET pour le faire à pied. M. BAUDIN ira prendre des photos le 5 juillet.
- Cadeaux de Noël 2008 aux enfants de la commune : Plusieurs suggestions ont été faites. Mme BALLANGER doit se renseigner et étudier les tarifs. Voir avec le centre social pour éventuellement raconter un conte aux enfants. Un pot serait offert aux adultes à l'issue de cette journée qui pourrait avoir lieu le samedi 20 décembre.
- Proposition de recevoir la population en janvier avec une galette ou autre à l'occasion des vœux.
- Idées de mettre en commun les talents musicaux des jeunes avec le concours du centre social pour la prochaine fête de la musique.

- Repas des aînés : Les élus sont plus disponibles en octobre. La date du 25 octobre est proposée. Réflexion sur l'organisation de ce repas. Plusieurs devis doivent être demandés, notamment au Puy Gourmand, au Jardin des délices, M. Roy d'Hiersac. Mme GALY, M. CÔME, et Mme CHASSELOUP s'en occupent.

\*\*\*\*\*

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée à 21 h 35.

\*\*\*\*\*

**Ont signé les membres présents :**